PROGRAMME D'ACTIONS

du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse

MEUSE

INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DE TOUS LES PUBLICS / ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE / TERRITOIRES ET BIODIVERSITÉ / FORMATION POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ANNEE 2019
et perpectives 2020-2021

AVANT-PROPOS

Le Label CPIE, le réseau, nos engagements (extrait de la charte des CPIE) :

« Créés dans les années 1970 pour sensibiliser les Français et en particulier les jeunes aux enjeux de la nécessaire préservation de notre environnement dont la dégradation rapide commençait à devenir inquiétante, les CPIE ont touché, éduqué, en l'espace de 40 ans, des millions de jeunes et de citoyens et ont ainsi largement participé à la conscientisation des enjeux environnementaux par la population française.

L'action des CPIE est guidée depuis leur origine par les mêmes valeurs :

- **UNE APPROCHE HUMANISTE DE L'ENVIRONNEMENT :** elle vise à l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie
- **LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ :** elle a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts
- **LE RESPECT DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE :** elle se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues

Pour autant, face aux urgences environnementales de plus en plus nombreuses et de plus en plus évidentes (…), les CPIE, forts de leur imprégnation par l'éducation populaire et les valeurs liées à la promotion de la citoyenneté, mais aussi conscients de l'évolution de notre société vers des individus qui souhaitent décider davantage de leur propre sort et de l'avenir de leurs enfants, **pensent que la société civile peut, par ses initiatives et sa contribution au bien commun, améliorer la qualité démocratique et apporter plus de légitimité à la démocratie représentative.**

LES CPIE ENTENDENT SE POSITIONNER COMME ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL et, pour cela, prolonger leurs actions d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires vers un développement durable par des actions, chaque fois que cela sera possible, de renforcement du pouvoir d'agir des citoyens, avec comme objectifs :

- **élargir l'espace du politique**, afin de lutter contre la montée de la défiance, le sentiment d'impuissance devant les problématiques environnementales ; de se mobiliser pour la prise en compte des enjeux au-delà des populations les plus favorisées ;
- **retisser les liens sociaux** afin de lutter contre l'individualisme, les replis communautaires de toutes sortes et les cloisonnements divers ;
- **dépasser la simple participation citoyenne** pour aller vers une responsabilisation plus forte.

Ainsi, chaque CPIE, ancré sur son territoire, agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation et de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes.

En favorisant par ailleurs la rencontre avec les élus et les institutions, chaque CPIE et chacun dans son CPIE devient alors un véritable militant du dialogue territorial pour le changement environnemental. »

Les CPIE sont labellisés pour 10 ans et s'engagent tous les 3 ans dans de nouveaux objectifs de progrès.

LE CPIE DE MEUSE

Depuis plus de 40 ans, le CPIE de Meuse œuvre sur les territoires de Meuse et nord Lorraine pour :

- **EDUQUER LES PUBLICS** aux enjeux de l'environnement, du développement durable, et aujourd'hui à l'adaptation au changement climatique
- **ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS**, dans leurs démarches afin d'intégrer ces même enjeux dans :

  > Leurs politiques territoriales lorsqu'il s'agit de collectivités

  > leurs projets associatifs, leurs modes d'agir, leurs actions en direction des différents publics (administrateurs, bénévoles, usagers, élus) lorsqu'il s'agit d'associations,

  > leurs capacités à mobiliser le pouvoir d'agir pour répondre en particulier à l'adaptation au changement climatique, à la préservation de la biodiversité, la mise en place de bonnes pratiques lorsqu'il s'agit de groupes citoyens,

- **METTRE À PROFIT NOS COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE** pour la préservation des habitats et des espèces, notamment au travers de mobilisation de réseaux dans le cadre des sciences participatives, de commandes publiques, et consolider ainsi une meilleure connaissance de la nature sur les territoires
- **FORMER LES ACTEURS RELAIS** des démarches d'éducation à l'environnement, pour essaimer les pratiques, déployer nos outils et répondre plus collectivement aux enjeux environnementaux de nos territoires
- **INTERPRÉTER LES PATRIMOINES NATURELS ET HUMAINS**, dans un souci d'appropriation par les habitants et les usagers des territoires.

En 2018, le CPIE de Meuse a connu un bouleversement conséquent dans plusieurs domaines, qui se prolongent en 2019, et qui l'obligent aujourd'hui à requestionner son cap, dans un contexte en évolutions :

- Evolution de la **GOUVERNANCE** : changement de président et mobilisation plus conséquente du bureau
- Consolidation des **RESSOURCES HUMAINES**, organisées en mode projet pour une meilleure mutualisation des compétences techniques
- Evolution des modes de **PARTENARIATS** avec les institutions : recours aux appels à projet, appels à manifestation d'intérêt, …
- Recours important aux **FONDATIONS**, renforcement des partenariats privés
- Volonté de mobiliser de manière plus conséquente le **BÉNÉVOLAT** et le partenariat avec les structures locales

L'année 2019 viendra certainement confirmer cette période charnière à notre nouvelle organisation, au développement des partenariats territoriaux, et à une mobilisation plus diversifiée des moyens d'actions, qu'ils soient humains, techniques ou financiers.

Tout au long de la mise en œuvre du programme d'actions, afin de répondre efficacement aux enjeux environnementaux sur nos territoires de projet, le CPIE s'assurera de la cohérence de ses actions aux politiques publiques et aux dispositifs régionaux répondant aux enjeux de la transition écologique : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et Plan Régional d'Action en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC), Plan Régional Santé Environnement (PRSE), Stratégie Régionale de la Biodiversité et Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), …

Ce programme d'actions constitue donc le « chemin de fer » pour les 3 années à venir. Il présente les principes d'intervention selon les domaines d'activités du CPIE, et sera accompagné des dossiers types de demande de subvention propre à chaque partenaire. Enfin, le budget présenté est projeté sur les 3 années 2019-2020-2021.

LE PROJET ASSOCIATIF

Véritable « charpente » du projet du CPIE de Meuse notre projet associatif contribue à :

- **l'ouverture de nos instances statutaires,**
- **au renforcement de notre capacité d'évaluation (interne et externe),**
- **à notre reconnaissance d'intérêt général,**
- **à une meilleure connaissance et lisibilité de la part de nos partenaires.**

Il est garant de la « dynamique associative » et de la qualité du pilotage de l'association.

Notre programme d'actions est une déclinaison opérationnelle de notre projet associatif, validé par les instances statutaires en 2014. Pour rappel, nos orientations associatives sont les suivantes :

1. **Promouvoir un développement durable** au sein du CPIE et dans les territoires
2. **Initier des actions en faveur de l'environnement** pour expérimenter et innover en faveur de la biodiversité et du patrimoine rural
3. **Renforcer notre communication** au service de l'environnement et du développement durable
4. **Favoriser une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable** dans les politiques territoriales et régionales.

NOS AGRÉMENTS

- **Agrément Environnement (ministère de l'environnement)**
- **Agrément Education Nationale (ministère de l'éducation nationale)**
- **Agrément Association de Protection de la Nature et de l'Environnement (en cours de renouvellement)**
- **Agrément Jeunesse et Sport (ministère jeunesse et sport)**

Notre association est également reconnue d'utilité publique

NOTRE PROGRAMME D'ACTIONS EN 5 DOMAINES D'ACTIVITÉS

Information, sensibilisation, éducation à l'environnement de tous les publics **p.9**

Accompagnement des porteurs de projets pour une transition écologique **p.12**

Territoires et Biodiversité **p.14**

La formation pour une transition écologique **p.20**

Vie associative **p.23**

INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DE TOUS LES PUBLICS

Notre pratique de l'éducation à l'environnement regroupe historiquement les activités de découverte et de connaissance de la biodiversité et des milieux naturels.

Depuis plusieurs années déjà elle nous amène à aborder les enjeux généraux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable. Nous développons et renforçons ainsi les thèmes d'actualité telles que l'adaptation contre le changement climatique, la prévention et la gestion des déchets ou encore l'impact de l'Homme sur son environnement.

Les objectifs de notre projet éducatif :

- **TRANSMETTRE UNE VISION HUMANISTE DE L'ENVIRONNEMENT :** Nous souhaitons l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie.
- **ABORDER L'ENVIRONNEMENT COMME UNE SOURCE D'APPRENTISSAGE DANS TOUS LES DOMAINES :** La biodiversité et les milieux naturels seront nos supports pour éveiller les sens, susciter la curiosité et le questionnement, développer le sens critique, observer, comprendre et acquérir des connaissances sur son environnement au travers de la démarche scientifique.
- **VALORISER LES PERSONNES :** Chacun doit être vigilent à ce que tout le monde trouve sa place et se sente en confiance dans le groupe d'animation que ce soit le participant (enfants, enseignants, parents accompagnateurs, adultes) ou l'animateur.
- **PLACER LE « PARTICIPANT » AU CENTRE DU PROJET :** Nous voulons sortir du schéma où l'animateur serait seul détenteur de la connaissance et du monopole de la parole. Nous privilégions donc une approche participative qui implique chaque participant le plus tôt possible dans la définition du projet d'animation et jusqu'à son évaluation.

Les actions développées en direction des scolaires, de la maternelle au lycée, sont basés soit sur des **séquences d'animations à la journée**, soit sur des activités en **séjour**. Ces animations peuvent intégrer un travail important de conception préalable, permettant d'adapter les animations en fonction des sites, des publics et des objectifs pédagogiques définis selon les programmes de l'éducation nationale.

Dans le cadre de nos **Accueils Collectifs de Mineurs** à la journée ou en séjours, nous proposons des animations de découvertes ludiques et actives de l'environnement (faune, flore, découverte de la forêt et des milieux aquatiques…). Ce cadre d'accueil (temps long hors scolaire, vie de groupe, diversité des âges et des publics), combiné à des thèmes touchant à l'environnement, permet de véhiculer des valeurs fortes telles que l'estime de soi, une vision humaniste de l'environnement et les valeurs de la république afin de former des citoyens solidaires conscients des enjeux environnementaux. Par exemple, co-construire les programmes avec les jeunes nous aide à susciter leur curiosité et à les accompagner à devenir éco-citoyens et acteurs du vivre ensemble dans le respect de l'environnement.

Le bâtiment d'accueil, un support d'éducation à l'environnement

La Maison de l'ARSEN, bâtiment d'accueil, représente une véritable plus-value pour aborder des notions complémentaires :

- **Pour les groupes venant pour une journée** nous profitons du moment des goûters et des pique-niques pour sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets.
- **Pour les groupes séjournant au CPIE**, nous axons notre sensibilisation aux éco-gestes et à l'alimentation responsable. Ainsi pour questionner

les publics sur l'empreinte écologique des repas, en concertation avec le cuisinier, nous mettrons en place dès 2019 des outils pour informer de la provenance de nos produits, décrypter les labels et lutter contre le gaspillage alimentaire (démarche « Mon resto responsable »).

• **La situation du CPIE en milieu rural à Bonzée**, au carrefour de plusieurs entités paysagères, permet l'animation sur des sites naturels diversifiés (forêt, rivière, plan d'eau, village, prairies, sites historiques) accessibles à pied avec des groupes venus pour la journée ou en séjour (1 à 4 nuits).

Des actions éducatives au service des territoires :

En complément, nous travaillons à proximité des écoles en partenariat avec une dizaine de territoires. Pour cela, nous nous appuyons sur les **projets d'éducation et de sensibilisation portés par les collectivités** (par exemple : le Plan de Paysage des Côtes de Meuse, les cours d'eau de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, l'Espace Naturel Sensible du Rougeval de la commune de Doncourt-lès-conflans, etc…) qui visent à faire découvrir aux jeunes l'environnement dans lequel ils évoluent.

Les thématiques portées par les collectivités servent de support à des projets pédagogiques ou actions éducatives afin d'expliquer et légitimer les politiques environnementales menées (ex : gestion de l'eau, prévention déchets, préservation des paysages…), en relation étroite avec les partenaires territoriaux.

Ces démarches à destination des scolaires ou des accueils collectifs de mineurs sont complétées par des animations à destination du Grand Public :

Le CPIE met en place annuellement un **calendrier grand public** (diffusé de manière trimestrielle) pour communiquer sur l'ensemble des sorties, conférences, ateliers pratiques, projections à destination de tous. Nos sorties grand public sont organisées en lien avec des projets territoriaux ou politiques locales (ex : ENS) et permettent de mobiliser les publics sur les enjeux identifiés avec nos partenaires.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le réseau des CPIE inscrit son projet d'Utilité Publique dans l'objectif prioritaire de mieux accompagner notre société, les territoires, les habitants, les acteurs socio-économiques vers la nécessaire transition écologique et sociétale.

Ce défi, nous devons y répondre en renforçant notre démarche de proximité en direction des territoires meusiens, en les aidants et en les accompagnants vers la transition pour un développement durable.

Face aux enjeux du changement climatique et de chute de la biodiversité, la transition écologique nécessite de :

- **FAIRE ÉVOLUER LES PROJETS SUR LES TERRITOIRES** pour les rendre compatibles avec ces enjeux
- **FAIRE ÉVOLUER EN CONSÉQUENCE LES COMPORTEMENTS** vers des démarches plus respectueuses de notre environnement.

C'est en participant au « vivre ensemble » et en prenant part aux différentes réflexions que nous pouvons apporter notre contribution à l'organisation de la vie sociale et économique et donc favoriser le « pouvoir d'agir » des citoyens, pour relever collectivement les défis.

C'est pourquoi, dans l'accompagnement des porteurs de projets pour une transition écologique, nous nous attacherons à **créer ou consolider les liens aux autres associations et aux bénéfices du travail en réseau** (ex : AMATRAMI, centres sociaux, comités des fêtes, ...), dans un souci de mutualisation des échanges de service, et de démultiplication des actions s'inscrivant dans l'intérêt général. Nous veillerons également à créer de la cohérence avec les politiques publiques en lien avec le projet : SRADDET, PRPDG, PRAEC, PRSE, ORB, …

Pour accompagner efficacement et en toute cohérence les porteurs de projets, le CPIE de Meuse s'attachera à :

- **être exemplaire dans ses pratiques**
- **expérimenter et diffuser**, dans une démarche de progrès, auprès de porteurs de projets
- **assurer une cohérence entre les projets et les politiques publiques** (SRADDET, PRPGD, PRSE, …)
- **capitaliser et valoriser les actions et les projets**, en identifier les leviers, les partenariats, les pratiques innovantes.

A titre d'exemple, les porteurs de projets identifiés à ce jour pour 2019 sont les suivants :

- *Villages et Jardin au Naturel*
- *Projet alimentation PETR Cœur de Lorraine*
- *GEMAPI Terres de Lorraine*
- *CAGV Sentinelles, village au naturel*
- *DDMarche Fresnes*
- *Trocs (accompagnement citoyens ?)*
- *Les projets pédagogiques faisant l'objet d'un accompagnement*
- *Interprétation de la véloroute voie verte*
- …

En complément de ces projets déjà identifiés, le CPIE se donne la possibilité de répondre aux sollicitations des porteurs de projets tout au long de l'année.

En 2019, un numéro de notre revue « Initiatives Environnement » sera particulièrement consacré à la valorisation des porteurs de projets accompagnés.

TERRITOIRES ET BIODIVERSITÉ

Cette mission s'articule de manière complémentaire autour de :

- *L'Observatoire Local de la Biodiversité et le Point Info Biodiversité*
- *La Mission Nature et Biodiversité, permettant des interventions opérationnelles du CPIE de Meuse pour la restauration des milieux naturels et des espèces.*
- *Le Réseau Lorrain Râle des genêts et son animation, jusqu'à la mise en œuvre des mesures d'urgences*

L'Observatoire Local de la Biodiversité et le Point Info Biodiversité

Observatoire Local de la Biodiversité

CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'observatoire Local de la Biodiversité est un dispositif de sciences participatives national porté par l'Union Nationale des CPIE. Le but est de mobiliser l'expertise citoyenne pour le cas échéant alimenter les bases de données, et ainsi favoriser les prises de décision en prenant en compte les contraintes environnementales au sein des politiques publiques.

Les objectifs de l'Observatoire Local de la Biodiversité sont les suivants :

ATTISER LA CURIOSITÉ, susciter l'intérêt d'aller chercher des données de terrain

AMENER LES BÉNÉVOLES À DEVENIR PORTEURS D'ACTIONS

PARTICIPER À LA CONNAISSANCE naturaliste régionale

INTÉGRER LES CONNAISSANCES ACQUISES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

En complément de cette expertise, le CPIE développe son Point Info Biodiversité® pour mobiliser et informer les publics sur les enjeux de protection de la nature avec comme objectifs de :

- **RENDRE ACCESSIBLES LES DONNÉES** issues de l'OLB (connaissance des habitats et des espèces)
- **PORTER À CONNAISSANCE** la règlementation et les institutions intervenant dans la conduite des politiques dédiées à la biodiversité
- **INFORMER ET OUTILLER LES TERRITOIRES D'ACTIONS** dans lesquels le CPIE met en œuvre ses activités d'évaluation, d'aménagement et de gestion des ressources naturelles

OLB et PIB se déclinent de manière opérationnelle par :

- **LES FORMATIONS THÉMATIQUES ADAPTÉES :** en salle et par le biais de sorties de terrains, ou au travers de conférences. Cette approche constitue une véritable valeur ajoutée de la vie associative, et pourrait rapidement donner lieu à la constitution de « groupes naturalistes» spécialisés sur une thématique ;

- **LA RÉALISATION DE SUIVIS SCIENTIFIQUES, L'ANALYSE DES DONNÉES, L'ALIMENTATION DES BASES DE DONNÉES** de nos partenaires. Ainsi nous contribuons aux réseaux naturalistes, locaux, régionaux et nationaux
- **LA VULGARISATION ET LA COMMUNICATION** dans un but de médiation entre citoyens, élus et scientifiques
- **DES PROPOSITIONS DE GESTION**, qui pourront donner lieu à des réalisations de chantiers participatifs dans le cadre de la Mission Nature et Biodiversité.

Pour l'année 2019 et suivantes (programmation prévisionnelle sur 3 années), le CPIE de Meuse articulera sa démarche OLB/PIB sur 4 groupes opérationnels :

- **Espèces « mobilisatrices » :** Steli, Dragons, Papillons, Oiseaux communs, Wetland, … (OLB)
- **Espèces « patrimoniales » :** Busard cendré, Pies-grièches, contributions aux autres dispositifs (OLB)
- **Espèces à « mauvaise réputation » :** espèces invasives, espèces exotiques… mieux les connaître pour mieux les gérer (PIB). Ce point donnera lieu à un numéro spécial d'Initiatives Environnement en 2019.
- **Les espèces « face aux changements climatiques » :** démarche bibliographique préalable, comment amener les observateurs volontaires à évaluer les impacts du changement climatique (PIB)

La Mission Nature et Biodiversité

Cette action vise à réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité en lien avec les différents gestionnaires de l'espace rural : collectivités, agriculteurs, propriétaires fonciers… En assurant une expertise préalable, un accompagnement technique et la mise en œuvre de travaux spécialisés et de mesures de gestion, la Mission Nature et Biodiversité permet la mise en place de mesures de protection des espèces et des habitats. Pour 2019, le CPIE de Meuse a inscrit ses objectifs de réalisation dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt TVB co-porté par la Région Grand Est, les Agences de l'Eau et la DREAL Grand Est.

La mise en œuvre de cette « Mission Nature et Biodiversité » est le fruit d'une longue expérience dans l'accompagnement de projets en faveur de l'environnement. Elle permet de :

- réaliser une expertise préalable afin de proposer des mesures de gestion et d'aménagement en lien avec les objectifs de préservation des habitats et des espèces
- faire le lien avec les objectifs de la politique régionale SRCE – TVB et des politiques locales (GEMAPI, Natura 2000, …)
- de prendre en compte les contraintes existantes concernant le développement des activités humaines et en particulier l'agriculture.
- de réaliser des chantiers adaptés aux objectifs de conservation des habitats et des espèces en associant nos partenaires.

Pour l'année 2019 et suivantes, le programme de la Mission Nature et Biodiversité portera sur :

PROGRAMME 1 : Engagement d'un plan d'actions conjoint avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) et la Communauté de Communes Argonne-Meuse lié au développement des trames vertes et bleues à partir de la véloroute voie verte, la connexion avec les villages et les noyaux de biodiversité. Sur les enjeux agricoles, la Chambre d'Agriculture sera associée comme partenaire technique.

PROGRAMME 2 : Engagement d'un plan d'actions CPIE sur le programme de restauration des habitats et corridors favorables à la sauvegarde de la Rainette arboricole (espèce indicatrice) sur la Plaine de la Woëvre. Cette action issue de l'OLB repose sur un diagnostic initial réalisé entre 2015 et 2018. Elle fera l'objet d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse.

PROGRAMME 3 : Engagement d'un programme d'accompagnement des exploitations en agriculture biologique autour de la vallée du Longeau concernant la constitution d'un réseau de Trame verte et Bleue. Nous avons co-construit cette action avec le CGA de Lorraine. Elle est également basée sur le partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse.

Les programmes dont l'engagement est à l'étude :

Engagement d'un plan d'actions « territoire agriculture environnement Trame Verte et Bleue Vallée de la Meuse » à partir des enjeux du site Natura 2000 de Stenay. Ce programme nécessite une co-construction avec la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois et la Chambre d'Agriculture de la Meuse.

Participation au plan d'actions Trame Verte et Bleue, lié au Plan de Paysages des Côtes de Meuse en lien avec les Communautés de communes du Territoire de Fresnes et Côtes de Meuse Woëvre, la Chambre d'agriculture de la Meuse et le Parc naturel Régional de lorraine.

Territoires et biodiversité :

Schéma de synthèse de l'articulation des différents dispositifs

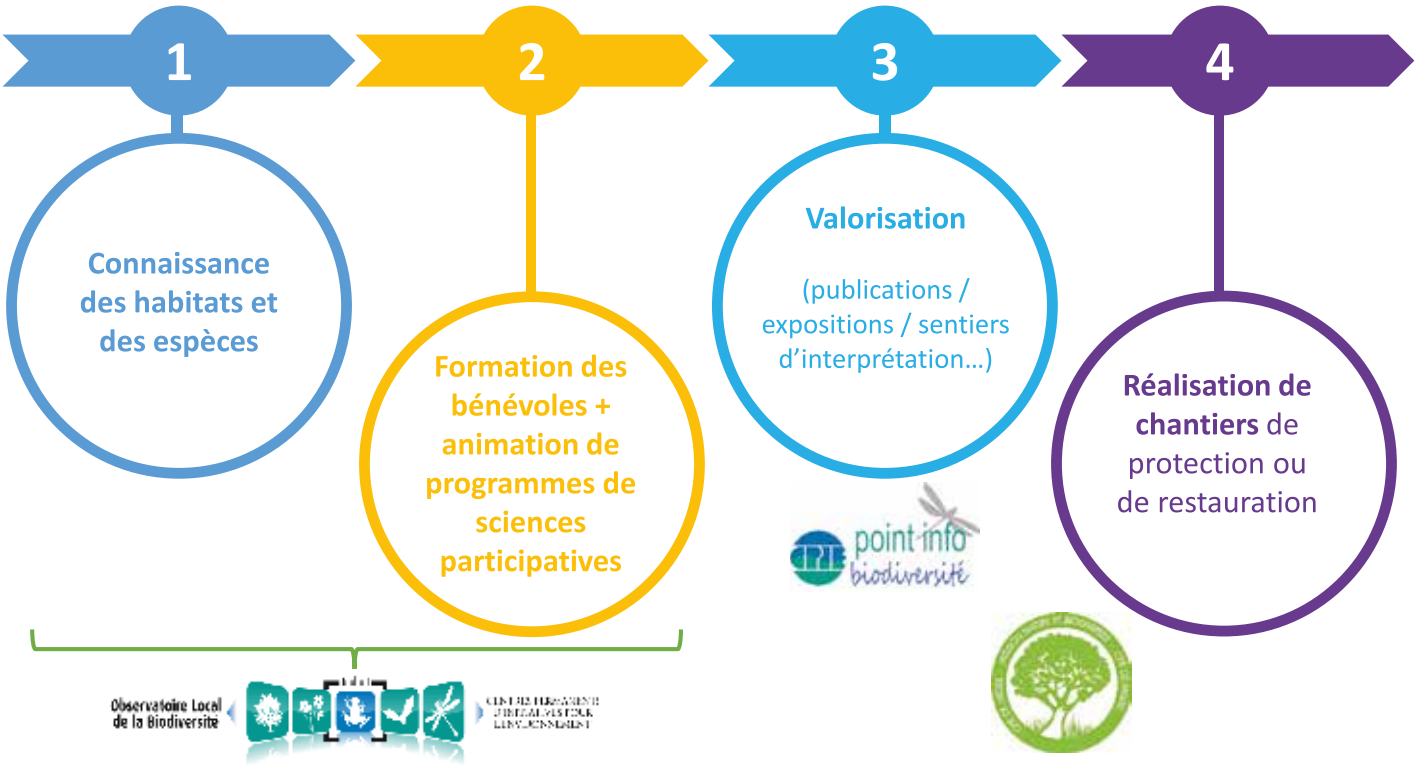

Le Réseau Lorrain Râle des genêts (et par extension espèces prairiales associées)

Depuis 10 ans, le CPIE de Meuse anime le Réseau Régional (Lorrain) Râle des genêts qui permet, au grès des enjeux identifiés dans les PNA – PRA, de coordonner les actions d'inventaires, de suivi et de préservation de l'espèce et des espèces prairiales associées.

Cette action a donc un triple objectif :

1. ANIMER LE RÉSEAU

- Mobiliser les acteurs environnementaux sur les territoires pour mettre en œuvre le protocole de comptage et d'identification des parcelles agricoles accueillant le Râle des genêts. Les zones sont définies en fonction de l'historique connu de présence et les potentialités d'accueil des milieux prairiaux.
- Coordonner les comptages simultanés à l'échelle de la Lorraine, pour recueillir les données et engager les négociations avec les exploitants agricoles dont les parcelles accueillent l'espèce
- Participer aux dynamiques régionales et nationales, être force proposition pour aller plus loin dans les modalités de préservation
- Gérer le volet administratif et financier pour l'ensemble des partenaires, en lien avec les financeurs de l'action

2. METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PROTECTION NÉCESSAIRES :

- Négocier avec les exploitants agricoles les retards de fauche
- Rédiger et faire signer les conventions de mesures d'urgences
- Monter le volet administratif et financier des mesures d'urgences

3. ASSURER LE SUIVI DES POPULATIONS À L'ÉCHELLE DE LA LORRAINE

- Mobiliser les inventaires réalisés dans le cadre du protocole régional
- Assurer le suivi des fauches et évaluer les succès de reproduction
- Procéder au reporting, analyser les données

En 2019, le CPIE souhaite marquer les 10 ans du réseau régional râle des genêts à travers un évènement mobilisant à l'échelle départementale et régionale les acteurs de la biodiversité. Nous nous appuyerons également sur la mobilisation d'experts nationaux. Il s'agira également d'être force de proposition pour mettre en œuvre un protocole d'étude permettant d'aller plus loin dans la connaissance de l'espèce et l'efficience des mesures de préservation.

LA FORMATION POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La formation fait partie intégrante des missions du CPIE auprès des publics adultes.

En complément des formations réalisées dans le cadre de l'Observatoire Local de la Biodiveristé, nous proposons pour cette année d'élaborer un programme de formations s'appuyant sur les compétences de notre équipe pluridisciplinaire et les outils pédagogiques développés sur diverses thématiques et auprès de publics spécifiques.

1. ACTEURS DE L'ÉDUCATION (objectif : 10 formations en 2019)

Forte de ses compétences techniques et pédagogiques, l'équipe d'éducateurs à l'environnement du CPIE de Meuse propose cette année encore un **programme de formations à destination des animateurs salariés ou bénévoles, éducateurs et enseignants** à travers une démarche d'échanges de savoirs et de pratiques. Ces formations permettront aux participants de :

- **S'initier et/ou consolider des compétences naturalistes et de développement durable**
- **Acquérir des compétences techniques d'aménagement d'espaces de biodiversité**
- **Mettre en place une démarche de développement durable à l'échelle de sa structure**
- **Aborder des approches spécifiques de l'éducation à l'environnement (art, cuisine, conte)**

2. AGENTS TECHNIQUES INTERVENANT SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET NATURELS (objectif : 5 formations en 2019)

En 2018, le CPIE a assuré une formation « *Sensibilisation à la biodiversité des abords routiers : vers une gestion écologique des accotements* » pour le Département 55 à destination de leurs agents réalisant l'entretien des bords de route. Pour 2019, cette formation sera déployée pour être proposée à d'autres acteurs : agents communaux et intercommunaux, associations d'insertion intervenant pour les collectivités, élus… afin de tenter d'homogénéiser les pratiques de gestion sur un large territoire et ainsi de limiter les effets négatifs de modes de gestion contradictoires, à la fois sur la biodiversité et sur l'image qu'en ont les usagers.

Son objectif est de :

- **apprendre à identifier les espèces végétales remarquables et/ou protégées des abords routiers,**
- **comprendre les impacts de la gestion des bords de routes sur la biodiversité et les paysages**
- **apprendre à reconnaître les espèces végétales invasives et/ou nocives ainsi que les approches de gestion de ces espèces.**

3. PERSONNES EN FORMATION INITIALE :

Le CPIE intervient dans deux formations initiales :

- **LPro ADAT ADAT (Agent de développement : agricultures et territoires) : une semaine de formation en février 2019**

Depuis plusieurs années, le département Génie Biologique Agro-alimentaire de l'Institut Universitaire de Technologie Nancy-Brabois confie au CPIE de Meuse l'organisation d'une session de 5 journées concernant la **construction d'un projet associant agriculture, environnement et développement local** (bureau d'étude environnement). Cette partie très opérationnelle du parcours de formation constitue bien souvent un argument décisif auprès des recruteurs (collectivités, associations…) pour l'insertion professionnelle des diplômés à la sortie de la Licence Professionnelle.

- **BPJEPS (une semaine de formation sur la session en cours) :**

Le Graine Lorraine propose depuis 2013 la formation «Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable "EEDD" ».

Cette formation diplômante prépare avant tout aux métiers de l'animation et apporte aux stagiaires une spécialisation en EEDD.

Sur la base d'une semaine en immersion au CPIE, Les objectifs de nos interventions dans cette formation sont :

- **Approfondir ses connaissances d'un milieu ;**
- **Connaître des démarches participatives ;**
- **Utiliser des approches en EEDD ;**
- **Remplir sa boite à outils ;**
- **Se constituer les bases de son réseau d'acteurs, de partenaires et de personnes ressources.**

4. CITOYENS (objectif : 4 sessions par an)

On constate une demande des citoyens pour être plus intégrés dans l'élaboration et l'application des politiques publiques, dans une optique de plus grande efficacité de ces politiques.

En complément des formations naturalistes proposées dans le cadre de l'OLB, qui permettent de mieux connaître le patrimoine naturel de notre territoire, la formations des citoyens au fonctionnement des dispositifs démocratiques décisionnaires pouvant les impliquer (enquêtes publiques…) doit leur permettre une meilleure participation à l'aménagement de leur territoire.

Nous sommes convaincus que les citoyens seront plus à même de s'impliquer dans la vie de leur territoire s'ils sont outillés pour :

- Comprendre le déroulement de ces dispositifs,
- Connaître les acteurs impliqués dans les décisions,
- Evaluer leur légitimité d'intervention dans le débat et leur rôle dans les choix définitifs,

En participant pleinement à la validation de propositions touchant à leur cadre de vie, ils seront les premiers défenseurs de l'intérêt général dans la mise en œuvre des politiques locales d'aménagement.

L'objectif est donc d'outiller des citoyens pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences les rendant acteur de leur territoire sur les questions de biodiversité, d'aménagement du territoire et de développement durable. Les 4 sessions que nous proposons de développer en 2019 sont :

- **L'enquête publique : un instrument de démocratie participative**
- **Comprendre les documents d'aménagement de nos territoires : SCOT, PLU…**
- **Quelle mobilité pour nos campagnes ?**
- **Lutter contre les effets des changements climatiques : le risque inondation**

VIE ASSOCIATIVE

En 2019, le CPIE de Meuse ouvrira un chantier associatif pour redéfinir son modèle socio-économique, en toute cohérence avec l'évolution de son projet associatif. Pour ce faire, les 4 commissions permanentes du CPIE seront activement mises à contribution :

- **LA COMMISSION PROSPECTIVE**, qui traite de la situation économique du CPIE et de ses sources de financements en cours ou à venir. Elle veille en particulier à la cohérence entre l'origine des ressources, les résultats attendus et l'éthique de l'association.
- **LA COMMISSION TERRITOIRES ET BIODIVERSITÉ** traite des projets et perspectives d'actions du CPIE sur les enjeux de la biodiversité en Meuse et en région Grand Est. Elle mobilise, avec l'Observatoire Local de la Biodiversité un bon nombre de bénévoles engagés dans nos actions de suivi et de protection d'habitats et d'espèces.
- **LA COMMISSION EEDD** est active depuis 2 ans. Si jusqu'alors la commission EEDD faisait état des besoins, de l'outillage et des actions menées dans le cadre des projets d'éducation à l'environnement, elle se questionner aujourd'hui plus particulièrement sur son projet éducatif, qui vise à expliciter les valeurs et les modes d'agir du CPIE dans ses démarches d'éducation à l'environnement.
- **LA COMMISSION PROJET SOCIAL**, qui a pour but, au-delà des conditions de gestion des ressources humaines, la mise en œuvre de la charte employeur du réseau des CPIE. Cette charte concerne l'ensemble des richesses humaines du CPIE, qu'il s'agisse des adhérents, bénévoles, administrateurs ou salariés.

Le chantier associatif « modèle socio-économique » sera conduit et animé par un groupe de pilotage composé des référents des commissions, du président, de la directrice et des personnes ressources désignées par le Conseil d'Administration. Les étapes du projet sont les suivantes :

1. **Etat des lieux de la situation :** notre modèle socio-économique, où en sommes-nous ?
2. **Définition des scénarii** au regard de l'évolution :
   - Des politiques publiques et de nos sources de financements
   - De notre ancrage territorial et de nos relations aux EPCI
   - De nos richesses humaines (salariés, bénévoles, adhérents, partenaires, alliances)
3. **Rencontres avec les partenaires** territoriaux, financiers, institutionnels et techniques sur l'évaluation et la conformité de notre démarche avec leurs propres attentes.
4. **Réalisation d'un plan d'actions à 3 ans** pour rendre le modèle socio-économique opérationnel

Pour nous accompagner dans l'animation du projet « transition pour un nouveau modèle socio-économique », nous nous donnons la possibilité de faire appel à un ou plusieurs regards extérieurs (ex : Adheo Cerfrance, UNAT, PnrL, …voir recours à un DLA) pour enrichir notre démarche.

NOTRE ÉQUIPE

Alexandra PINATON
Directrice

Marion PARMENTIER
Directrice adjointe

Claire CAMONIN
Assistante administrative

Matthieu MORELLE
Opérateur
Administratif

Samuel NOURRY
Responsable
Ressources et
information

Catherine HUSSON
Chargée de
Communication

Loïc LAMBERT
Responsable de
projet études
aménagement
gestion

Alexandra LE MANCHEC
Chef de projet études
et maitrise d'oeuvre
environnementale

Anne-Lise GRUZELLE
Chargée de mission
sensibilisation
et éducation à
l'environnement

Mélodie DELPLACE
Responsable
pédagogique

Pauline ADNET
Educatrice à
l'environnement

Emmanuel GERBER
Educateur à
l'environnement

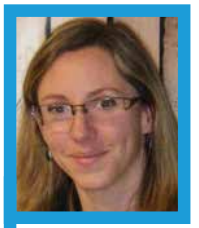

Céline FOURREAUX
Educatrice à
l'environnement

Jack NARDONE
Coordination
Maintenance et sécurité

Jean-Emmanuel MOLLON
Cuisinier

Isabelle SEOLI
Agent d'entretien et
de restauration

Priscillia SALINA
Agent d'entretien
et de restauration

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Prénom	Structure
Membres de droit		
MOUSSA	Dominique	Mairie de Bonzée
BONHERT	Marie	Foyer Rural
Collectivités territoriales		
GRAF	Henri	Mairie d'Harville
JOYEUX	Laurent	Codecom de Fresnes
DEMOYEN	Michel	Mairie de Fresnes
SAINT-PE	Marc	Pnr de Lorraine
JADOUL	Sébastien	Codecom Centre Argonne
BARBIER	Hervé	Mairie de Jarny
ANDRIEN	Alain	CAGV
DE PALMA	Angelina	Ville de Verdun
Acteurs socio-économiques		
ANDRIN	Rémi	Centre Social d'Etain
Poste à pourvoir		CAUE
HANNOTEL	Jean-Marie	Meuse Nature Environnement
LECERF	Fabrice	Confédération Paysanne
THOMAS	Guy	Secours Catholique
RIBET	Eric	FDPPMA
SAYEN	Gérard	Ecomusée d'Hannonville
LENHARD	Laurence	Auto-entrepreneuse
SAUCE	Régine	FDSEA
Personnes physiques		
DUMONT	Jean-Louis	PP
CHAMPAGNE	Colette	PP
JALOSINSKY	Christian	PP
BOLOT	Jean-Paul	PP
GRANDJEAN	Joël	PP
MALGUID	Johanne	PP
LEPAGE	Bernard	PP
LEFORT	Daniel	PP
RONGA	Dominique	PP
KLEIN	Pascal	PP

nous contacter pour en savoir plus

MEUSE

CPIE de Meuse
14 rue Chaude 55160 Bonzée
03.29.87.36.65 - samuel.nourry@cpie-meuse.fr

Plus d'informations sur notre site internet : www.cpie-meuse.fr